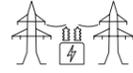


Le potentiel du site en quelques chiffres

La zone d'étude retenue permet d'envisager l'accueil d'un parc de trois éoliennes de dernière génération. On peut estimer en amont la production d'un tel parc éolien :

	Nombre d'éoliennes	3
	Puissance totale du parc	18 Mégawatts
	Production annuelle du parc	42 millions de Kilowattheures/an
	Nombre de foyers alimentés*	8 600
	Couverture de la consommation électrique domestique de Dinan Agglomération*	18 %
	Retombées fiscales pour le territoire	180 000 € / an, dont environ 20 % pour la commune de Trébédan

*sur une consommation moyenne en France, tous types de logements et chauffages confondus (INSEE/CRE/RTE)

L'information sur le projet



D'une bonne information naît une meilleure compréhension des tenants et aboutissants d'un projet. Actuellement, cela se fait par la distribution de bulletins d'information, comme celui-ci, et par l'organisation de futurs moments d'échanges privilégiés avec ABO Wind, tels que la permanence tenue en janvier 2021 ou le futur comité de suivi organisé par la municipalité de Trébédan.

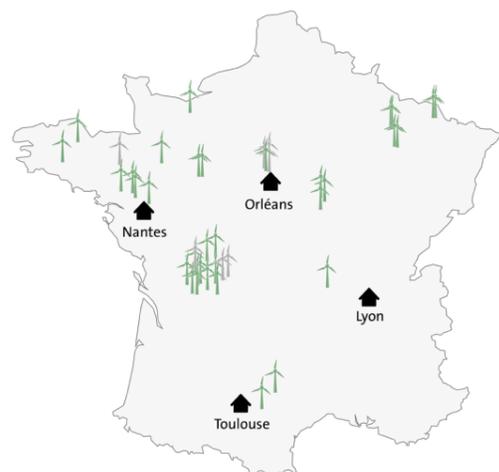
La responsable du projet se tient également à votre disposition pour répondre à vos interrogations, recueillir vos remarques ou apporter des précisions sur l'avancement du projet. Vous pouvez le contacter (voir ses coordonnées ci-dessous) pour prendre rendez-vous ou pour échanger par téléphone.

De plus, une page web dédiée au projet est accessible depuis le lien suivant :

www.abo-wind.com/fr > La société > A propos d'ABO Wind > Nos projets > Bretagne > Projet éolien Trébédan

ABO Wind France

Avec son équipe de 150 personnes, ABO Wind développe des projets éoliens et photovoltaïques sur tout le territoire français depuis 2002.



 **34** parcs raccordés
177 éoliennes
355 MW

 **7** parcs en construction ou prêts à construire
82 MW

Responsable du projet
Marine Beaubeau
Mobile : 06 89 07 68 25
marine.beaubeau@abo-wind.fr

Directrice de la communication
Cristina Robin
Tél. : 05 34 31 13 43
cristina.robin@abo-wind.fr

 ABO Wind SARL
 www.abo-wind.com/fr

ABO WIND

Tournés vers le futur

Projet éolien de Trébédan



Bulletin d'information n°2 - Septembre 2022

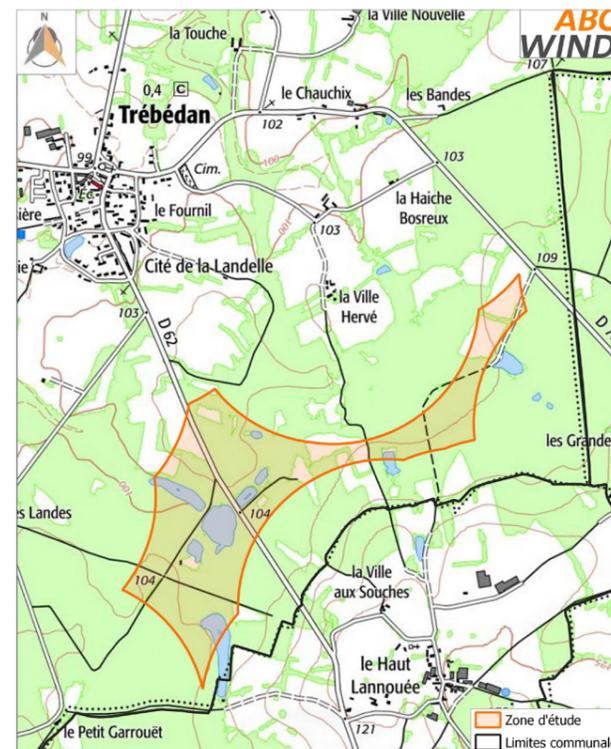
Ce second bulletin d'information a pour objectif de vous présenter les avancées du projet éolien actuellement à l'étude au sud du bourg de Trébédan.

Contexte climatique et énergétique

Dans son troisième rapport sur l'atténuation des émissions de CO2 du 4 avril 2022, le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) souligne l'urgence de sortir très rapidement des énergies fossiles pour maintenir la hausse de la température de la planète à 1,5°C. Tous les outils techniques sont à disposition pour réussir ce défi. Selon les bilans établis par le GIEC sur le secteur énergétique, les énergies solaires et éoliennes constituent les outils les plus puissants pour réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES). La guerre en Ukraine a permis de prendre conscience que la France et l'Europe restent dépendants des énergies fossiles. Les questions de la diversification des approvisionnements en énergie pour l'Europe et de la recherche d'une indépendance énergétique par le développement accéléré des énergies renouvelables sont au cœur des débats de l'UE.

En résumé, l'augmentation de la production éolienne devient une nécessité. L'éolien s'impose en France comme un pilier d'une société tournée vers l'avenir, les énergies renouvelables et la transition énergétique.

Localisation et caractéristique du projet



Dès 2014, ABO Wind a identifié un secteur favorable à l'installation d'éoliennes sur le territoire de Trébédan. Ce site est le résultat d'une analyse du potentiel éolien menée à l'échelle de Dinan Agglomération en tenant compte des différentes contraintes techniques et environnementales de ce grand territoire.

La zone d'étude, en orange sur la carte ci-contre, s'étend sur la partie sud de la commune de Trébédan : entre les routes départementales D71 (direction Brusvily) et D62 (direction Plumaudan). La configuration de celle-ci permet d'envisager l'implantation de 3 éoliennes.

La zone d'implantation potentielle du projet a été définie selon des critères propres à l'installation d'éoliennes :

- Un éloignement d'au moins 500 m des habitations, comme la réglementation française l'impose,
- Une bonne exposition au vent dominant,
- Une possibilité de raccordement au réseau électrique,
- Une zone desservie par plusieurs chemins d'accès.

ABO WIND

Historique du projet

2015

- **Avril** : délibération du conseil municipal nous autorisant à contacter les propriétaires exploitants et à lancer les études.
- **Juin** : réunion publique à destination des habitants de Trébédan.
- Rencontre de plusieurs propriétaires et exploitants de la zone d'étude.
- **Septembre** : arrêt des démarches suite au signalement d'une contrainte militaire.

2016 - 2019

- Dialogue d'ABO Wind avec l'Armée de l'Air, avec l'appui de la commune, de la Communauté d'Agglomération de Dinan et de la Région Bretagne.
- **Décembre 2019** : accord de l'Armée de l'Air pour l'étude d'un projet éolien.

2020

- Reprise de contact avec les propriétaires et exploitants de la zone.
- **Septembre** : présentation de la société, de la zone étude et des étapes d'un projet éolien au conseil municipal nouvellement élu.
- **Octobre** : délibération du conseil municipal autorisant à relancer les études de développement. Rendez-vous avec le Vice-Président de Dinan Agglomération M. LANDURÉ.

2021

- **Mars** : Installation d'un mât de mesures du vent.
- Réalisation des études environnementales (vent, biodiversité, paysage et acoustique).

2022

- Résultats des études.
- **Juin** : Présentation du site et des études à la DDTM 22 et à la DREAL.

Les prochaines étapes
(dates prévisionnelles) :

2022

- Conception du projet éolien (nombre d'éoliennes, gabarit, positionnement sur la zone, mesures associées).
- Constitution du dossier de demande d'autorisation environnementale.

2023 - 2024

- Finalisation et dépôt du dossier de demande d'autorisation environnementale en Préfecture.
- Instruction de la demande par les services de l'Etat, avec enquête publique d'un mois, en vue d'une autorisation Préfectorale.

2024 - 2025

- Financement, Construction hors des périodes environnementales sensibles.

Premiers résultats des études de faisabilité :

Un parc éolien est le fruit de deux années d'études techniques, environnementales et paysagères approfondies. Dans ce cadre, un état initial de l'environnement est réalisé pour définir la capacité du secteur à accueillir le projet éolien. Les études relatives au projet ont été confiées à des bureaux d'études indépendants, spécialisés et reconnus chacun dans leur domaine d'intervention pour former une équipe projet en vue de concevoir un projet adapté au territoire et à ses enjeux.

Etude du gisement éolien

Pour permettre de connaître la ressource en vent exacte du site, un mât de mesure de 122 m de hauteur a été érigé en mars 2021 pour une durée minimale de 2 ans. Les anémomètres et les girouettes disposés sur le mât à différentes hauteurs (60m, 80m, 100m et 122m) permettent d'établir un profil des vitesses et des directions des vents sur le site.

Après plus d'un an de mesure, les données recueillies ont permis de confirmer la bonne qualité du gisement de vent du site :

- Les vents sont majoritairement de secteur Sud-Ouest (~40% du temps) et dans une moindre mesure de secteur Nord (~20%)
- Les vents les plus puissants proviennent nettement du secteur Sud-Ouest : sur une courte période la vitesse moyenne peut atteindre les 15m/s (50km/h). Toutes directions et périodes confondues, la vitesse moyenne mesurée dépasse les 6m/s (20km/h) à 120m de hauteur.
- Plus de 85 % des vents ont une vitesse supérieure à 3m/s (pour rappel, selon les modèles, une éolienne produit de l'électricité à partir d'un vent de 3 ou de 4 m/s à hauteur de nacelle).



Etude acoustique (par ECHO Acoustique)

Une campagne de mesures acoustiques s'est déroulée pendant 4 semaines en octobre-novembre 2021. Une dizaine de sonomètres, installés dans les espaces extérieurs des habitations les plus proches, ont mesuré le niveau de bruit existant. Les mesures montrent un environnement calme et rural autour de la zone du projet : le niveau de bruit varie entre 33 et 41 décibels le jour, et entre 25 et 30 décibels la nuit (pour des vents moyens). A titre de comparaison, une conversation à voix basse engendre un niveau sonore de 35 décibels, et un réfrigérateur environ 40 décibels. Sur ce site, l'ambiance sonore est principalement composée des bruits générés par l'effet du vent sur la végétation, les bruits de la nature et l'activité humaine (circulation, activité agricole...).



Exemple d'un sonomètre

Avec les autres études, les données acoustiques vont permettre de définir l'emplacement et le gabarit d'éoliennes optimal pour ce site.

Pour rappel, la réglementation acoustique à respecter pour un parc éolien a été décrite dans le flyer zoom ABO Wind n°3 diffusé en octobre 2021 à Trébédan.

L'étude Faune Flore Milieux Naturels (par ENCIS Environnement)

Depuis février 2021, des écologues réalisent un état des lieux écologique du site mais également sur des aires d'études allant jusqu'à 25 km autour. En plus d'un recensement des données naturalistes de la bibliographie, une quarantaine de sorties terrain et des appareils de mesure continue ont permis de détecter les espèces présentes sur le site. Les données fournies par Bretagne Vivante ont été intégrées à l'étude. Au final, cet état initial relève et hiérarchise les principaux enjeux concernant les milieux naturels, la flore, la faune et les continuités écologiques. Les principaux enjeux relevés sur le site de Trébédan concernent :

- Des chauves-souris détectées en nombre et avec une diversité d'espèces ;
- La présence d'un couple d'Autour des palombes (rapace forestier) aperçu à proximité du site ;
- La présence de zones humides confirmées par des sondages pédologiques.

L'étude paysagère (par l'Agence COUASNON)

Une étude initiale paysagère a été réalisée de septembre 2021 à juin 2022. Elle a eu pour objectif de définir les différentes caractéristiques et sensibilités paysagères et patrimoniales du territoire via la description du paysage, de ses ambiances et de ses représentations. L'analyse paysagère s'est faite sur des aires d'étude allant du site même et jusqu'à 25 km autour. Cette première partie doit permettre de comprendre comment s'organise le paysage actuel et quels en sont les enjeux. Ainsi, la zone s'insère dans un paysage de bocage dense, jalonné par quelques collines. Encadré par la vallée de la Rance et la vallée de l'Arguenon, le site s'installe sur un plateau bas où le relief est plus atténué. A une échelle plus proche, le site s'intègre dans un espace boisé, dans la continuité du bois d'Yvignac, ce qui fermera ponctuellement les vues sur le projet. Concernant le patrimoine local, quatre bâtiments sont inscrits Monument Historique : Le Temple de Lannouée et Le Manoir de Garrouët sur Yvignac-la-Tour, le Château du Chalonge et le Manoir de la Ville Colas sur Trébédan.

Globalement, l'état initial du paysage et du patrimoine ne présente pas d'incompatibilité paysagère quant à la mise en place d'un parc éolien à Trébédan. Des attentions particulières seront prises pour les points de vue les plus proches tels que les bourgs de Trébédan et de Brusvily, ainsi que les hameaux au plus près du site. Pour cela, une fois le scénario final retenu, une soixantaine de photomontages sont prévus afin de caractériser l'insertion paysagère du projet depuis différents points de vue.



Exemple de photomontage pour le projet éolien de Gurunhuel (22)

Les prochaines étapes

Choix du scénario

A ce stade, le scénario final, c'est à dire l'emplacement et le gabarit d'éolienne, n'est pas encore connu. C'est en combinant les résultats des différentes études décrites précédemment et des enjeux observés sur le territoire, ainsi que des préconisations des bureaux d'études et des services de l'Etat, que le scénario le plus adapté au site sera déterminé. L'objectif est de proposer une implantation réaliste et cohérente avec l'environnement dans lequel elle s'insère. C'est l'étape 1 de la conception d'un projet éolien.

Rappel sur la démarche de conception d'un projet éolien

La conception du projet doit suivre la démarche « ERC » qui se décompose en 3 étapes successives :

- **Etape 1** : Eviter les espaces à forts enjeux du site pour placer les éoliennes
- **Etape 2** : Réduire les effets potentiels des éoliennes
- **Etape 3** : Compenser les effets résiduels des éoliennes

Les étapes 2 et 3 de conception du projet éolien de Trébédan seront réalisées sur la fin d'année 2022 et le début d'année 2023.



Autour des Palombes (source : CMS)



Pipistrelle de Kuhl (source : INPN)



Temple de Lannouée